RAPPORT ESG 2020-2021

IDIA CAPITAL INVESTISSEMENT

ÉDITO

L'année 2020 aura été profondément marquée par la crise sanitaire. Les entreprises que nous accompagnons ont dû faire face à des situations inédites et gérer de nombreuses problématiques, souvent complexes.

Avec plus de 1.8 Md€ sous gestion, IDIA Capital Investissement (IDIA CI) a su accompagner PME et ETI françaises et se positionner comme leur partenaire pour traverser cette crise dans les meilleures conditions possibles. Aux côtés des dirigeants, nous continuons de poursuivre un objectif commun : créer de la valeur sur les territoires en intégrant une politique engagée et responsable. Aujourd'hui, tandis que l'économie mondiale s'accommode des nouvelles contraintes liées à la crise sanitaire, il est une certitude que nous souhaitons partager avec les dirigeants de nos participations : l'avenir de notre économie et sa capacité à continuer à créer de la valeur passeront par une intégration stratégique de la responsabilité sociale et environnementale de l'ensemble de ses acteurs économiques. Pour répondre à ces enjeux, IDIA CI continue d'enrichir sa prise en compte des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) auprès d'une proportion croissante de ses participations.

Comme chaque année, nous sommes heureux de partager les résultats de la campagne ESG que nous avons menée auprès des entreprises de notre portefeuille et de noter une très nette hausse de leur taux de participation par rapport aux années précédentes. La qualité des réponses et l'amélioration des résultats démontrent la sensibilité croissante des dirigeants vis-à-vis des thématiques ESG.

Nous avons également renforcé notre politique ESG en amorçant de nombreuses démarches complémentaires. En 2020, nous avons créé un comité ESG se réunissant périodiquement. Début 2021, nous avons signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI), formalisant ainsi notre engagement à intégrer les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans nos processus d'investissement, nos pratiques actionnariales et au niveau de la société de gestion. Enfin, IDIA CI a également rejoint l'Initiative Climat International (iCi), rassemblant les acteurs engagés du capital investissement et soucieux de s'approprier les questions climatiques.

Notre appartenance au groupe Crédit Agricole ainsi que notre positionnement historique sur l'agriculture et l'agroalimentaire expliquent notre grande attention portée à ces sujets sociétaux depuis plusieurs années. Le lancement en 2019 du fonds dédié aux transitions énergétiques, agricoles et agroalimentaires (CA Transitions) ou plus récemment, début 2021, du Fonds Développement Filière Bois illustrent notre volonté d'aller toujours plus loin. Cela fait partie de notre identité, et nous avons la volonté de poursuivre cette démarche aux côtés de l'ensemble de nos participations.

> “L'avenir de notre économie et sa capacité à continuer à créer de la valeur passeront par une intégration stratégique de la responsabilité sociale et environnementale de l'ensemble de ses acteurs économiques.”

ANNE-CAROLINE PACE-TUFFERY
Directrice exécutive d'IDIA CI

BÉNÉDICTE D'ALIGNY
Responsable ESG d'IDIA CI

SOMMAIRE

La finance verte au Crédit Agricole, une clé de croissance : IDIA CI, au cœur de la stratégie **4**

Les valeurs d'IDIA CI 5

Les temps forts de 2020 & 2021 6

Nos engagements : IDIA CI investisseur responsable **8**

Reporting ESG de notre portefeuille **10**

Zoom : Les critères de responsabilité 12

Bonnes Pratiques : Focus sur deux participations 15

La RSE interne chez IDIA CI et ses principaux indicateurs **20**

LA FINANCE VERTE AU CRÉDIT AGRICOLE, UNE CLÉ DE CROISSANCE : IDIA CI, AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

Fort de sa volonté d'intégrer la RSE à l'ensemble de sa stratégie, le groupe Crédit Agricole S.A. s'est doté en 2019 d'une Raison d'Être « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société » traduite par le nouveau Projet Groupe « Ambitions 2022 ».

Ainsi, l'intégration des enjeux de la transition climatique et l'émergence d'une finance durable est l'un des axes majeurs de la politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) du Groupe.

L'adhésion en 2021 du groupe Crédit Agricole S.A. à la Net Zero Banking Alliance[1] (alliance bancaire pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre) du programme des Nations Unies pour l'environnement, confirme l'alignement de sa stratégie climat aux objectifs de développement durable des Nations Unies et sa volonté d'être un acteur majeur de la transition climatique.

Mais, le défi climatique est plus qu'environnemental, il est également local et sociétal, ce qui fait de la finance verte une formidable opportunité de croissance et de création d'emplois.

Conscient de sa responsabilité de première banque coopérative mondiale et de premier financeur de l'économie française, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et des énergies renouvelables, le Groupe est plus que jamais déterminé à œuvrer en faveur d'une transition juste vers une économie non seulement bas carbone mais aussi humaine et ancrée dans les territoires, en accompagnant ses clients, au travers de financements et investissements responsables.

La volonté d'IDIA Capital Investissement (IDIA CI) est d'être porteur de positivité sur le plan sociétal et d'amélioration sur le plan environnemental en s'inscrivant au cœur de la stratégie du Groupe. Après le lancement effectif en 2019 de CA Transitions, le lancement en 2021 du fonds d'impact Développement Filière Bois illustre clairement la mise en œuvre de cette stratégie. La responsabilité n'est plus seulement ajoutée mais intégrée au métier même de capital investissement exercé par IDIA CI.

[1] La Net-Zero Banking Alliance (NZBA) des Nations unies rassemble plus de 45 banques de 24 pays qui se sont engagées à aligner leurs portefeuilles de prêts et d'investissements sur des émissions de GES nettes nulles d'ici 2050.

LES VALEURS D'IDIA CI

IDIA CI regroupe les activités nationales de capital investissement minoritaire pour compte propre du groupe Crédit Agricole. Filiale du Groupe, IDIA CI est une société de gestion agréée par l'A.M.F., spécialisée dans l'accompagnement en capital des PME et des ETI de tous secteurs d'activités avec une expertise reconnue dans les filières agroalimentaires, viticoles, et de la transition énergétique.

IDIA CI est un acteur stratégique pour le groupe Crédit Agricole. L'apport de capitaux propres est en effet essentiel pour soutenir la croissance des entreprises et compléter utilement l'offre des entités régionales de capital investissement sur les territoires.

Le total des fonds gérés par IDIA CI (au travers des véhicules CARD, LCL Croissance, CA Transitions, CA Grands Crus, Grands Crus Investissements, Développement Filière Bois...) représentent au 31 décembre 2020 près de 1,8 milliard d'euros pour un portefeuille de plus de 80 participations.

IDIA CI se distingue notamment par sa volonté d'être un actionnaire financier minoritaire, présent sur le long terme aux côtés des dirigeants. Nous investissons de 1 à 50 millions d'euros par projet sur une durée moyenne comprise entre 5 et 10 ans.

Cette mission est essentielle pour le Groupe, qui est le premier financeur de l'économie française.

Notre force financière et notre expertise nous permettent de jouer notre rôle d'actionnaire en nous positionnant comme un accélérateur de transition pour les entreprises accompagnées, lesquelles développent ainsi leur rentabilité financière mais aussi leur performance extra-financière.

NOTRE MISSION : INVESTISSEURS EXPERTS

Outre nos capacités financières et la conception de produits d'investissement sur mesure, nous partageons notre savoir-faire et expertise (en particulier sectorielle) avec les dirigeants des PME et des ETI qui veulent sécuriser, développer et faire grandir leurs organisations.

NOTRE POSITIONNEMENT : INVESTISSEURS PATIENTS

En tant qu'actionnaires, nous sommes convaincus qu'un accompagnement dans la durée (5 à 10 ans en moyenne) est fondé sur la promotion de valeurs responsables. C'est pourquoi l'amélioration de la performance extra-financière de notre portefeuille et la prise en compte par nos participations des enjeux environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance constituent aujourd'hui une priorité dans nos décisions d'investissement.

NOTRE RAISON D'ÊTRE : INVESTISSEURS RESPONSABLES

IDIA CI inscrit son action dans le respect de la raison d'être du groupe Crédit Agricole :

« Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ». Pour cela, nous nous appuyons sur les ressources mutualistes du Groupe, dont l'implantation régionale crée des synergies à haute valeur ajoutée : proximité renforcée avec les entreprises, partenariats locaux, interactions avec l'ensemble du tissu économique des territoires.

Notre ADN est en lien avec cette mission d'utilité aux territoires et aux clients du Groupe, ainsi qu'avec l'accompagnement de nos participations sur l'ESG.

ACTIFS SOUS GESTION AU 31/12/2020

Total	1,8 Md€
Sociétés en portefeuille	84
Investissement minoritaire par opération compris entre	1 M€ à 50 M€
Capital accompagnement sur	5 à 10 ans

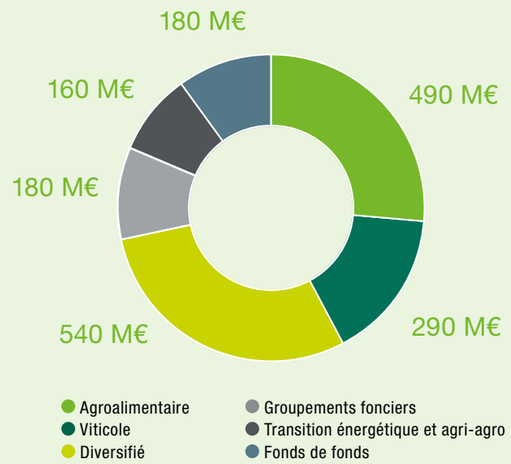

LES TEMPS FORTS DE 2020 & 2021 :

LE LANCEMENT DU FONDS DÉVELOPPEMENT FILIÈRE BOIS

Après le lancement en 2019 de son fonds CA Transitions (transitions énergétique, agricole et agroalimentaire), IDIA CI a lancé début 2021 un second fonds d'impact, le fonds Développement Filière Bois. D'une taille cible de 40M€, il vise à accompagner, avec des tickets d'investissement compris entre 0,5 M€ et 5 M€, dans la durée, les PME et les ETI de toute la chaîne de valeur de la filière « Bois » : transformation du bois, construction bois et production d'énergies issues du bois, etc.

IDIA CI s'appuie sur l'expertise de Forinvest[1] pour le déploiement de ce fonds qui a pour ambition de faire face au manque de capitaux de la filière.

En tant que ressource renouvelable capable de séquestrer le carbone, le bois est un matériau essentiel pour répondre au défi climatique. Par ailleurs, la majorité des approvisionnements des entreprises financées par le fonds devra provenir de forêts gérées durablement (certificats reconnus internationalement tels que Verified Carbon Standard, Forest Stewardship Council ou équivalent).

Le fonds Développement Filière Bois bénéficie du label « Greenfin Label - France Finance Verte »[2] tel que défini par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Il bénéficie également du label « Relance » du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

SIGNATURE DES PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE DES NATIONS UNIES (PRI)

IDIA CI a signé en avril 2021 les Principes pour l'Investissement Responsable (Principles for Responsible Investment – PRI) soutenus par les Nations Unies. Nous formalisons ainsi notre engagement à intégrer les critères ESG dans le fonctionnement de la société de gestion et comme un des axes d'analyse de notre politique d'investissement.

« L'initiative PRI des Nations Unies coopère avec un réseau international de 4 000 signataires dans le but d'appliquer les six Principes pour l'Investissement Responsable. Elle vise à déterminer les liens entre les investissements et les questions environnementales, sociales et de gouvernance, et à aider les signataires à incorporer ces questions à leurs décisions relatives à l'investissement et à l'actionnariat. »

ADHÉSION À L'INITIATIVE CLIMAT INTERNATIONAL (iCi)

IDIA CI a également rejoint en juin 2021 l'Initiative Climat International (iCi), rassemblant les acteurs engagés du capital investissement et soucieux de faire progresser leurs participations sur les questions climatiques.

« L'iCi s'inscrit dans les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies, et réunit à ce jour près de 80 sociétés de capital investissement signataires. Cette initiative a pour objectif d'inciter l'ensemble des acteurs du capital investissement à lutter contre le réchauffement climatique, en atténuant les émissions carbones de leurs participations, et en intégrant des analyses sur les risques liés au changement climatique dans les process d'investissement. »

INTÉGRATION DE LA COMMISSION IMPACT DE FRANCE INVEST

IDIA CI est devenu en mars 2021 membre de la Commission Impact de France Invest afin d'intégrer la communauté des acteurs de l'impact investing en France et de renforcer notre démarche d'investissement à impact.

« La Commission Impact de France Invest a été créée en 2012. Elle fédère aujourd'hui 33 sociétés de gestion qui ont en commun de soutenir des projets entrepreneuriaux générant un impact positif sur l'environnement et sur la société, mais aussi un retour financier. Les sociétés de la Commission Impact gèrent environ 3,1 milliards d'euros, soit 2 fois plus qu'il y a 2 ans, investis dans près de 1 200 entreprises. »

[1] réseau d'investisseurs spécialisé dans le financement d'entreprises de la filière forêt-bois française

[2] label d'éco-activités contributrices à la transition écologique valorisant l'impact immédiat sur l'environnement

SIGNATURE DE LA CHARTE FRANCE INVEST PARITÉ FEMMES-HOMMES

Convaincu de l'importance de la parité entre les Femmes et les Hommes, IDIA CI s'est engagé début 2020 auprès de l'association France Invest en signant la charte parité Femmes-Hommes.

« La charte de la parité se décline en 30 engagements dont 25 concernent les sociétés de gestion. Ces engagements doivent en particulier permettre collectivement l'atteinte d'objectifs chiffrés (sur un horizon entre 10 et 15 ans) sur le pourcentage de femmes dans les comités d'investissement (25 % puis 30 %) ainsi que dans les équipes d'investissement des sociétés de gestion (40 %) mais aussi dans les comex des participations de plus de 500 salariés (30 %). »

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ ESG, ET RECRUTEMENT D'UNE ÉQUIPE ESG DÉDIÉE

Le comité ESG a pour mission, depuis 2020, de revoir et d'améliorer de façon continue la politique ESG d'IDIA CI. Composé de 11 membres (dont des gérants et des directeurs d'investissements), il se réunit au moins une fois par mois.

Une nouvelle équipe dédiée à l'ESG, est constituée de trois collaborateurs depuis 2021.

COMITÉ ESG IDIA

MÉCÉNAT EN FAVEUR D'ESPÉRANCE BANLIEUES

En 2021 comme en 2020, IDIA CI, via sa maison mère (CACIF[3]) a apporté son soutien financier à l'association Espérance Banlieues qui a reçu cette année 15 000 € de la part de CACIF ainsi qu'un abondement de 1 € pour chaque don de 1 € de la part des collaborateurs. La participation globale s'est ainsi établie au total à 22 150 € dont 3 575 € de la part des collaborateurs.

IDIA CI a également ouvert la possibilité aux collaborateurs de prendre 1 jour par an sur leur temps de travail pour accompagner les enfants en sorties, faire du soutien scolaire, ou tout simplement faire bénéficier les élèves de dons artistiques, littéraires, sportifs ou autres de ses collaborateurs.

« Le projet de cette association est de créer des écoles (du CP à la 3ème) au cœur des quartiers sensibles afin de favoriser la réussite des élèves issus de banlieues et préparer leur avenir professionnel. »

[3] Crédit Agricole Capital Investissement et Finance

NOS ENGAGEMENTS : IDIA CI INVESTISSEUR RESPONSABLE

NOTRE PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

IDIA CI est un acteur de plus en plus engagé de la transition écologique et précautionneux de l'impact sociétal de ses investissements : développer l'emploi dans les territoires, encourager l'innovation utile et investir dans les secteurs de la transition énergétique, agricole et agroalimentaire ainsi que dans la filière bois. Différents fonds récemment lancés par IDIA CI peuvent être qualifiés de fonds d'impacts.

Le rôle d'actionnaire minoritaire mais impliqué d'IDIA CI lui permet également d'accompagner ses participations dans la mise en œuvre de leur politique extra-financière en intégrant plus efficacement leurs enjeux ESG.

Un important travail de structuration de nos engagements et de l'accompagnement de nos participations est en cours ; il devra nous permettre de proposer des solutions toujours plus pertinentes à nos participations, et de multiplier ainsi notre impact positif.

C'est une composante essentielle de notre mission.

LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE DANS NOS PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ET DE SUIVI

La prise en compte des enjeux ESG constitue une priorité dans les décisions d'investissement et dans le suivi long terme des participations gérées par IDIA CI.

L'intégration des critères ESG est réalisée à toutes les étapes de la vie d'une participation au travers de trois outils :

- Une **grille** visant à évaluer le niveau de maturité et d'engagement de l'entreprise ciblée sur les principaux enjeux ESG est intégrée dans le processus d'instruction de chaque dossier d'investissement ;
- Une **clause RSE** (responsabilité sociétale des entreprises) est insérée dans le pacte d'actionnaires signé au moment de l'investissement ;
- Une **mesure annuelle** de l'empreinte environnementale et sociale est proposée à l'ensemble des participations du portefeuille d'IDIA CI. Chaque année est ainsi menée une campagne de reporting ESG en partenariat avec un cabinet de conseil (SIRSA, cabinet de conseil indépendant spécialisé dans l'analyse de données ESG).

  Pour chaque participation répondante, elle vise à :
  - dresser un diagnostic des enjeux de gouvernance, sociaux et environnementaux,
  - identifier et valoriser les bonnes pratiques déjà mises en place et,
  - définir des axes d'amélioration de la performance extra-financière.

Pour ce faire, un questionnaire complet à la fois quantitatif et qualitatif est adressé à chaque participation répondante et est complété par un échange systématique d'au moins une heure avec la participation, SIRSA et l'équipe ESG.

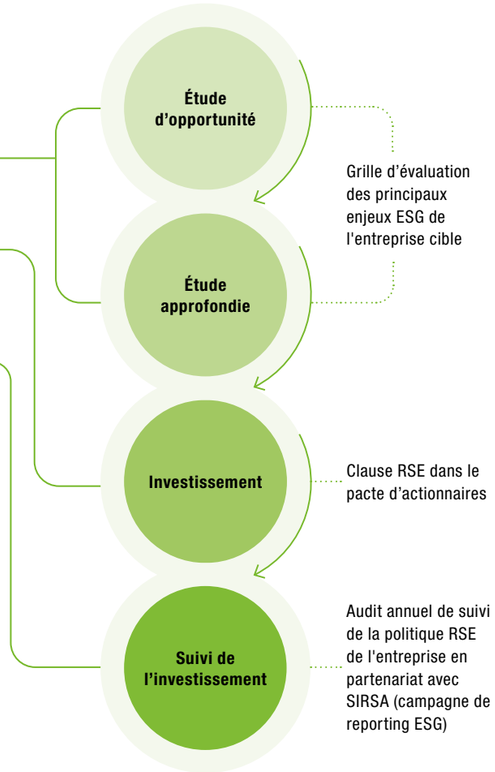

LA DÉMARCHE ESG D'IDIA CI : UNE PROGRESSION CONSTANTE

2014

Signature de la Charte d'Engagement des Investisseurs pour la Croissance de France Invest

2015

Signature de la Charte interne ESG CACIF (IDIA CI – SODICA Corporate Finance) rendant opérationnelle la démarche ESG

2016

Intégration de l'analyse ESG dans le processus d'investissement : sensibilisation du Front Office, intégration dans les notes d'investissement, inclusion dans les pactes d'actionnaires

Publication du 1er rapport annuel ESG CACIF (IDIA CI – SODICA CF)

2018

Travaux avec un cabinet de conseil dans l'objectif de :

- dresser un état des lieux annuel de notre portefeuille sur les enjeux extra-financiers,
- faire progresser nos participations sur la mise en œuvre de politiques répondant à ces enjeux.

Première campagne de reporting ESG auprès de 15 participations

2019

GREENFIN LABEL FRANCE FINANCE VERTE

Deuxième campagne de reporting ESG : 37 sociétés répondantes

Lancement du fonds CA Transitions (transitions énergétique, agricole et agroalimentaire) labelisé [1] « Greenfin »

2020/2021

Troisième puis quatrième campagne de reporting ESG : 45 sociétés répondantes (2021)

Lancement du fonds Développement Filière Bois labelisé « Greenfin » et « Relance »

Signature des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies

Adhésion à l'Initiative Climat International (iCi)

Intégration de la Commission Impact de France Invest

Signature de la charte France Invest parité Femmes-Hommes

Création d'un comité ESG, et d'une équipe de trois personnes dédiée à l'ESG

LES 4 AXES DE NOTRE POLITIQUE ESG

AXE 1 — Renforcer l'intégration de critères ESG dans la stratégie d'investissement d'IDIA CI

Nous intégrons des critères ESG dès l'instruction des dossiers et pendant toute la durée de notre participation au capital.

AXE 2 — Agir pour améliorer la performance extra-financière de nos partenaires

Nous encourageons chaque entreprise de notre portefeuille à promouvoir les meilleures pratiques de gouvernance et de gestion des risques environnementaux, sociaux et territoriaux.

AXE 3 — Concilier environnement et développement économique des territoires

Nous accompagnons nos participations dans la prise en compte, au mieux, de leurs externalités à la fois positives et négatives sur les territoires.

AXE 4 — Améliorer le respect de la RSE en interne

Nous menons, au sein d'IDIA CI, une politique RSE ambitieuse pour réduire notre empreinte environnementale et accroître la qualité de vie au travail de tous nos collaborateurs.

[1] pour partie

REPORTING ESG DE NOTRE PORTEFEUILLE

LES MOMENTS CLÉS DE LA CAMPAGNE

Comme pour les campagnes précédentes, IDIA CI a mandaté SIRSA qui dispose d'une plateforme logicielle lui permettant de collecter, auprès des entreprises répondantes, toutes les informations extra-financières indispensables à la réalisation d'un diagnostic global des enjeux ESG.

Une fois le questionnaire rempli par chaque participation sur la plateforme, chacune bénéficie :

- d'un échange systématique d'au moins une heure avec SIRSA et l'équipe ESG,
- d'un rapport individualisé produit par SIRSA : diagnostic des enjeux ESG, identification des bonnes pratiques et des axes d'amélioration.

Une empreinte environnementale et sociale globale de notre portefeuille de participations est alors réalisée en consolidant les indicateurs ESG de nos participations.

PÉRIMÈTRE DE LA CAMPAGNE

1. 46 participations ont accepté de répondre à la campagne de reporting ESG[1] (versus 37 dans la campagne présentée dans le dernier rapport).
2. La collecte des données ESG 2020 s'est faite via un questionnaire en ligne de 80 indicateurs dont 50 % d'indicateurs qualitatifs et descriptifs et 50 % d'indicateurs quantitatifs.
3. Les indicateurs sont regroupés en 5 catégories : informations générales, gouvernance, environnement, social, relations avec les parties prenantes.

LA TENDANCE DE LA CAMPAGNE : UNE MATURITÉ EN PROGRESSION

Les entreprises répondantes sont :

- de tailles différentes, toutes n'ont pas la dimension critique pour avoir un responsable RSE dédié et n'ont pas les mêmes moyens pour déployer de véritables plans d'actions sur ces enjeux. Notre questionnaire a permis à certaines de structurer leur démarche RSE, en particulier via l'intégration de certains indicateurs ESG ;
- pour 67 % issues des secteurs agroalimentaires et viticoles, et pour 33 % issues de secteurs hétérogènes : les énergies renouvelables, la santé, le tourisme et les loisirs, l'ingénierie, l'évènementiel, les biens industriels, l'emballage, etc.

Pour la plupart des participations interrogées, l'ESG est devenu un sujet stratégique. Cela s'illustre par la progression de leur maturité sur ce sujet.
La quasi-totalité des participations (87% vs 83% dans la campagne présentée dans le dernier rapport) adressent en grande majorité leurs enjeux ESG. Il n'y a plus aucune participation qui ne les adresse que partiellement (vs 4 participations dans la campagne présentée dans le dernier rapport). À nouveau, deux participations adressent de façon très satisfaisante leurs enjeux ESG.

[1] Les entreprises interrogées ne renseignent pas toujours l'ensemble des indicateurs. Les indicateurs analysés n'intègrent donc pas toujours les 46 entreprises.

Enjeux ESG et couverture des enjeux

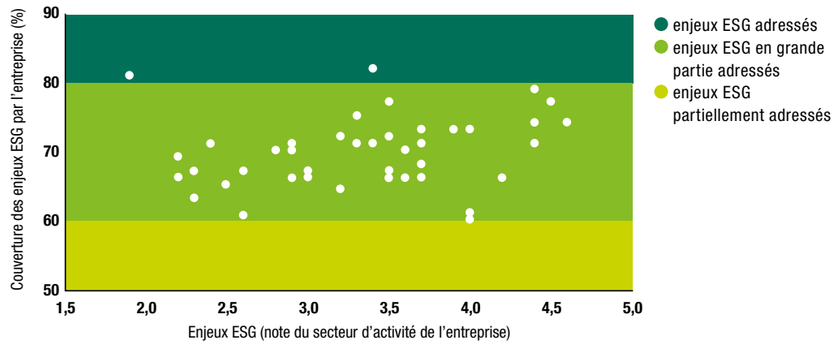

Une note de 0 à 5 est attribuée à chaque entreprise pour rendre compte des enjeux ESG du secteur d'activité de chacune (abscisse « note du secteur d'activité de l'entreprise »).

La manière dont ces enjeux sont adressés par l'entreprise, est ensuite mesurée (ordonnée « couverture des enjeux par l'entreprise »).

ZOOM
LES CRITÈRES DE RESPONSABILITÉ (DONNÉES 2020)

La performance extra-financière du portefeuille d'IDIA CI mesurée en 2020 a globalement progressé par rapport à celle présentée dans notre précédent rapport. Une évolution positive est en effet constatée sur la plupart des critères ; en particulier sur l'intégration de la RSE dans le fonctionnement et la gouvernance des participations et sur leur indicateurs environnementaux et sociaux.

CHIFFRES CLÉS PÉRIMÈTRE

46 **SOCIÉTÉS** ont répondu au questionnaire.

20 **ENTREPRISES** (44%) ont plus de **100 M€** de **CHIFFRE D'AFFAIRES**.

27 **ENTREPRISES** sont dans le secteur **AGRO** et/ou **VITICOLE**.

23 **ENTREPRISES** (51%) ont plus de **500** **SALARIÉS** dont **7** **COOPÉRATIVES**.

Elles comptent **106 824** **EMPLOIS** et ont réalisé un **CHIFFRE D'AFFAIRES** de **34** **MILLIARDS D'EUROS**.

GOUVERNANCE : DES AVANCÉES IMPORTANTES À ENCORE CONSOLIDER

80% ont instauré une charte RSE et/ou pris des engagements RSE

68% Des participations ont un responsable RSE

74% ont abordé la RSE au moins une fois dans l'année au sein de leur conseil d'administration ou de surveillance

64% Des participations ont des femmes au conseil d'administration ou de surveillance

19% Part des femmes au comité de direction ou exécutif

12% Part des femmes au conseil d'administration ou de surveillance

ENVIRONNEMENT : DES PROGRÈS SIGNIFICATIFS

83% Part des participations ayant des certifications environnementales, de qualité ou de bonnes pratiques sectorielles

90% suivent leur consommation énergétique

92% Des participations suivent leur consommation d'eau

78% ont mis en place des actions concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre

80% ont mis en œuvre un procédé intégré de suivi des déchets

41% Des participations ont déjà réalisé un bilan carbone

SOCIAL : UNE EMPREINTE SOCIALE DYNAMIQUE ET DURABLE

88% Part des CDI parmi les contrats de travail

48% Proportion des salariés formés en dépit de la crise sanitaire

69% ont pris des engagements de lutte contre les discriminations

15% Taux de turnover

16,7 Taux de fréquence des accidents du travail
(à comparer à la moyenne française : 20,7% - source CNAM 2018)

0,9 Taux de gravité des accidents du travail
(à comparer à la moyenne française : 1,4% - source CNAM 2018)

88% ont un dispositif permettant le partage de valeur au-delà des obligations
(accord d'intéressement, de participation, PEE, PERCO, PER etc.)

FOURNISSEURS : UN SUIVI QUI S'AMÉLIORE

3 Participations en relation avec des fournisseurs issus de zones à risque en termes de respect des normes internationales

29% Des participations ont formalisé une charte d'achats responsables

50% assurent un suivi de leurs fournisseurs sur des critères RSE

BONNES PRATIQUES
FOCUS SUR DEUX PARTICIPATIONS

AMARENCO

Amarenco est un producteur indépendant d'énergie photovoltaïque de référence[1]. Avec plus de 2 000 projets d'infrastructures photovoltaïques réalisés, le groupe collabore avec diverses entités[2] pour développer, financer, construire et exploiter des infrastructures solaires ou solarisées. Il est notamment aujourd'hui le premier producteur français d'énergie solaire sur toitures agricoles.

Date de création : 2013
162 salariés dont 144 en France
2 000 projets implantés **dans 14 pays**
58 M€ de CA en 2020

Le recours massif à l'énergie solaire photovoltaïque et son intégration au cœur même de l'activité économique répond à l'enjeu climatique. Cependant, selon Amarenco, « la lutte contre le réchauffement climatique doit être menée sur tous les fronts ». En effet, Amarenco choisit d'être au cœur de ces enjeux, et d'en faire un modèle socio-économique régénératif. Au-delà de produire de l'électricité photovoltaïque permettant de réduire les émissions carbone de ses clients et/ou d'améliorer leur compétitivité économique, Amarenco œuvre pour régénérer les écosystèmes dans les territoires où la société déploie ses infrastructures solaires et solarisées.

L'émission d'obligations convertibles « responsables »

Amarenco a émis des obligations convertibles responsables (souscrites par ses investisseurs financiers dont IDIA CI via CA Transitions) dont la rémunération est indexée sur les trois critères ESG suivants :

- augmenter le nombre de projets agrisolaires,
- accélérer le désamiantage des toitures agricoles,
- développer le recours au financement participatif.

Un mécanisme de bonus via la diminution du coût de l'obligation a été mis en place en cas d'atteinte des objectifs fixés. Amarenco a d'ores et déjà rempli ses objectifs en 2020.

Le premier critère concerne le déploiement de projets agrivoltaïques, notamment des serres et des abri-cultures. Les panneaux photovoltaïques sont intégrés dans ces infrastructures, au-dessus de cultures maraîchères, fruitières ou viticoles[3]. L'énergie solaire vient financer tout ou partie de l'ouvrage agricole[4].

Amarenco a déjà plus de 500 infrastructures agrivoltaïques sur ce modèle avec plusieurs années de retour d'expérience sur la production agricole.

Le deuxième critère répond à une problématique de santé publique liée à la présence d'amiante sur les toitures agricoles. L'installation de panneaux photovoltaïques permet de réhabiliter ces toitures, de les désamianter, tout en produisant de l'énergie renouvelable. Pour illustration, en 2020, 43 500 m² d'amiante ont été enlevés.

Le troisième critère vise les montants levés via les plateformes de financement participatif qui mobilisent l'épargne des citoyens désireux d'investir dans un projet local de transition. C'est une manière concrète pour le citoyen de lutter contre le changement climatique. Ainsi en 2020, 4 000 citoyens ont pu investir directement dans les projets d'Amarenco, réunissant un montant total de 18,5 M€.

[1] en Europe, dans les territoires d'Outre-Mer, au Moyen-Orient et en Asie
[2] les agriculteurs, collectivités, opérateurs de réseau d'électricité, promoteurs immobiliers, industriels et entreprises commerciales
[3] permettant de protéger les cultures des évènements climatiques et des nuisibles, de diversifier l'activité agricole et même d'améliorer les rendements agricoles tout en produisant de l'électricité bas carbone
[4] en fonction de la localisation, de l'ensoleillement et des équipements requis pour l'activité agricole

La régénération des sols et des forêts pour accroître les puits de carbone et la biodiversité

L'engagement d'Amarenco ne se limite pas à la réduction des émissions carbone résultant de son activité mais aussi à la régénération des sols et des forêts afin de restaurer la biodiversité, d'augmenter leur capacité d'absorption de CO_2 et d'en faire des puits de carbone efficaces. Ce modèle est rendu viable économiquement grâce notamment à la future commercialisation de crédits carbone, à l'échelle des pays et des territoires dans lesquels Amarenco investit significativement. L'entreprise contribue ainsi à l'initiative 4 pour 1 000, lancée lors de la COP21.

1. Pour chaque nouvelle centrale directement en contact avec le sol construite, Amarenco lancera un programme de régénération des sols pour augmenter leur capacité d'absorption et de stockage du carbone.

2. À chaque fois que la taille et la configuration d'un site sur lequel la société réalisera une infrastructure solaire le permettra, Amarenco mettra en œuvre sur une parcelle de 1 000 à 2 000 m² une forêt comestible ou jardin forêt[1]. Elle sera rendu accessible au public dans la mesure du possible.

3. Enfin, l'appauvrissement à grande échelle de la biodiversité des forêts, puissants réservoirs de carbone, est une inquiétude grandissante. Amarenco a l'ambition de developper des programmes de régénération des écosystèmes dans tous les pays où l'entreprise planifie d'investir de manière significative[2]. Ces programmes sont notamment focalisés sur la restauration de sols et de forêts fortement dégradés « en sols vivants », notamment grâce à l'agroforesterie.

[1] espace de culture basé sur le modèle d'une forêt naturelle disposant d'une grande diversité d'arbres et de plantes évoluant sur différents étages (ou strates). Ce type de culture est conçu pour apporter, sur petite surface, une production condensée d'aliments diversifiés ainsi qu'une source de matières organiques pour de multiples usages. Dans le cas des projets Amarenco, la strate la plus haute serait celle des panneaux solaires.
[2] plus de 1 Md€ sur les 3 à 5 prochaines années

INVIVO

InVivo, union nationale de coopératives agricoles, réunit 192 coopératives sociétaires représentant plus de la moitié des agriculteurs de France. Ses activités s'articulent autour de quatre pôles : l'agriculture, le négoce international, la jardinerie et la distribution alimentaire, et le vin.

Date de création : 2001

5 818 salariés

Près de **300 000 agriculteurs** adhérents via **192 coopératives sociétaires**

19 pays d'implantation

5,1 Md€ de CA en 2019-2020

Du champ à l'assiette, InVivo répond aux besoins et attentes des agriculteurs et des consommateurs en mutualisant les forces de ses coopératives, en investissant dans l'innovation de manière responsable et durable, et en renouvelant sans cesse son offre de produits et services. InVivo place la RSE au cœur de son projet d'entreprise et de ses métiers. InVivo est ainsi devenu société à mission en octobre 2020.

Société à mission

Conscient de l'impact environnemental inhérent à son domaine d'activité, InVivo a décidé d'inscrire sa mission sociétale au sein même de ses statuts et de se transformer en société à mission en octobre 2020.

InVivo a opté ainsi pour le plus haut niveau d'engagement prévu par la loi PACTE de 2019 en définissant sa raison d'être, sa mission, et en désignant également un comité de mission indépendant.

Sa raison d'être est de « favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient, en déployant des solutions et des produits innovants et responsables, en ligne avec les principes de l'agriculture régénératrice, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs ».

Composé de trois personnalités du monde de l'entreprise et de quatre collaborateurs du groupe, le comité de mission indépendant est chargé exclusivement du suivi de l'exécution de la mission qu'InVivo s'est donnée.

Sa mission se traduit opérationnellement par les 6 engagements de sa politique RSE :

Environnement :

1. Réduire l'impact écologique de ses opérations
2. Concevoir et développer des offres à impact positif

Société :

3. Contribuer à la performance économique durable des territoires
4. Rendre accessible son offre responsable

Social :

5. Faire de ses collaborateurs son meilleur moteur du progrès
6. Faire du dialogue avec ses parties prenantes un levier de développement responsable

Des offres à impacts positifs

InVivo est convaincu que performance financière et performances extra-financières sont liées. Le groupe co-construit avec ses coopératives des offres à impacts positifs qui conjuguent le triptyque suivant : création de valeur économique, impact positif sur l'environnement, et impact positif sur la société. C'est ainsi qu'InVivo accompagne la transition vers une agriculture à impact positif sur la neutralité carbone, la biodiversité, la fertilité des sols, la réduction des intrants et l'amélioration des revenus des agriculteurs.

Son offre d'agriculture de précision (« Be Api ») qui va du diagnostic d'hétérogénéité des sols à la modulation intra-parcellaire en passant par le conseil, s'inscrit dans ce triptyque et propose une démarche continue et sur-mesure avec chaque agriculteur qui permet :

- de réduire la consommation de produits phytosanitaires,
- de moduler l'utilisation d'engrais (azote),
- d'adapter la densité des semis,

en augmentant le potentiel et la fertilité des sols tout en diminuant le coût économique et environnemental qui y sont associés. Cette démarche produit un impact positif sur la biodiversité en plus des autres enjeux.

Afin de mesurer l'évolution de ses offres à impacts positifs, InVivo a introduit et suit aujourd'hui un nouvel indicateur : la part de chiffre d'affaires générée par ses offres à impacts positifs : 24 % du CA France de la branche agriculture d'InVivo en 2020.

L'innovation agricole au service de la transition agroalimentaire

La transition agricole et agroalimentaire passe également par la recherche et l'innovation. La plateforme d'essais Openfield d'InVivo teste ainsi les meilleures solutions et produits au service d'une agriculture performante et durable, et ce, au bénéfice des consommateurs (pour un objectif de 0% de résidu de pesticide), des agriculteurs (pour un revenu juste et équitable), et de l'environnement (pour anticiper des changements climatiques et préserver la biodiversité).

Ces recherches innovantes visent la diminution des produits phytosanitaires et des engrais (azote). Elles testent entre autres les techniques de désherbages mécaniques et les produits de biocontrôle pour lutter contre les insectes nuisibles.

Une cinquantaine d'essais, de la conception de semences hybrides plus résistantes aux maladies et productives, aux couvertures au sol[1] en passant par le développement de « cultures associées »[2] sont ainsi réalisés en lien avec les besoins de ses clients agriculteurs et agro-industriels.

Les équipes expérimentent par exemple un mélange innovant basé sur l'association de semences de colza avec plusieurs espèces de légumineuses. Outre l'intérêt de répondre à un nouveau système d'agriculture, ce mélange apporte une solution à la culture du colza fortement impactée par des insectes automnaux (en apportant une perturbation visuelle et olfactive des insectes). Le résultat est alors un colza bas-carbone bon pour les sols, la biodiversité et la performance financière de l'agriculteur.

[1] plantes permettant la protection des sols et ayant d'autres effets positifs comme l'accroissement de la fertilité du sol
[2] cultures visant à utiliser plus efficacement les ressources disponibles en valorisant la complémentarité entre les espèces, afin d'augmenter la production et la qualité des produits mais aussi lutter contre les maladies, ravageurs et mauvaises herbes

© Gerard Hip-Arcestrami

LA RSE INTERNE CHEZ IDIA CI ET SES PRINCIPAUX INDICATEURS

Quelques chiffres clés 2020

27 salariés

100% de CDI

44% de femmes

17 investisseurs professionnels dont 5 femmes

22% de baisse de la consommation d'électricité

13 heures de formation en moyenne par salarié

En 2020, les principales réalisations marquantes sont :

AGIR EN EMPLOYEUR RESPONSABLE

- **Une politique de formation en dépit de la crise sanitaire**
  Sur l'année 2020, 127 modules de formation ont été suivis par nos collaborateurs, soit une moyenne supérieure à 4 formations par personne.
  En outre, les managers d'IDIA CI ont poursuivi leur formation de transformation managériale.
- **Le souci d'un traitement équitable des collaborateurs et la prévention des discriminations**
  La féminisation des équipes s'est maintenue en particulier dans l'équipe des investisseurs.
- **La réalisation d'une enquête annuelle sur la satisfaction des collaborateurs** a été menée en 2020 avec des résultats très satisfaisants comme les années précédentes. Notre baromètre social (Indice d'Engagement et de Recommandation) est en progression de 2 points (78% vs 76%).

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

- IDIA CI se situe dans un **bâtiment à Haute Qualité Environnementale** sur le Campus du Crédit Agricole. Ce campus de 8 hectares accueille 90 espèces végétales différentes recensées et protégées, et une faune qui contribue à agrémenter ce paysage de nature en ville. Il a obtenu la labellisation BiodiverCity Life[1], certifiant ainsi sa performance en matière de biodiversité.
- **En raison de la crise sanitaire, chute du bilan carbone d'IDIA CI.** La consommation d'électricité (86 037 kWh) a baissé de 22 % par rapport à 2019 (mise en veille du bâtiment abritant le siège d'IDIA CI pendant le 1er confinement). Les collaborateurs ont réduit leurs déplacements (train et avion).

AMÉLIORER EN CONTINU NOS PRATIQUES MANAGERIALES

- **Une transformation managériale**
  Dans le cadre du projet humain du groupe Crédit Agricole, les managers d'IDIA CI ont continué en 2020 de suivre un programme spécifique de transformation managériale. Ce programme vise à transformer le leadership et le management pour aller vers plus de responsabilité individuelle et collective, de discernement, d'autonomie, de confiance et de prise d'initiative, à travers un parcours d'acquisition de compétences sur les pratiques managériales attendues.
- **Un management toujours collaboratif**
  Les collaborateurs ont co-construit le PMT 2022 (plan stratégique à horizon 2022) en s'appuyant sur une méthode agile et collaborative de « co-construction » et d'« itération » animée par les équipes du lab by CA : 100% des collaborateurs mobilisés, répartis sur 18 ateliers à la fois sur site et en distanciel.

[1] démarche d'évaluation et d'amélioration continue de la prise en compte de la biodiversité sur un site en exploitation

INDICATEURS RSE 2020

Des indicateurs sont mis en place chaque année pour mesurer et évaluer les progrès accomplis en matière de RSE par IDIA CI.

1. Des emplois pérennes et un partage de valeur

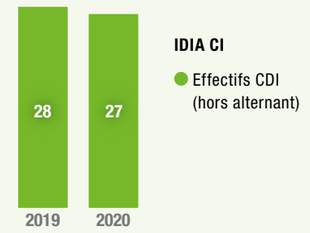

Au 31 décembre 2020, les effectifs d'IDIA CI comptaient 27 collaborateurs en CDI (hors alternant). De nouveaux recrutements ont eu lieu en 2021.

En termes de partage de la valeur au-delà des obligations, les salariés d'IDIA CI bénéficient du dispositif avantageux de Crédit Agricole S.A. en matière d'intéressement, participation, PEE et PERCO profitant d'un mécanisme d'abondement.

2. Féminisation des effectifs

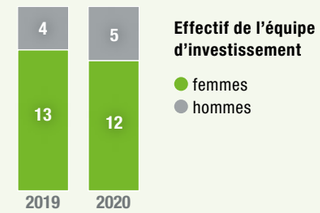

Au global, les femmes représentent 44 % des effectifs.

5 nouveaux cadres nous ont rejoint dont 2 femmes.

L'équipe d'investisseurs (y compris les 3 gérants) est composée de 17 personnes et comporte 5 femmes.

Sur les 3 gérants, l'un d'eux est une femme et est également Directrice exécutive d'IDIA CI.

3. Des formations plus longues

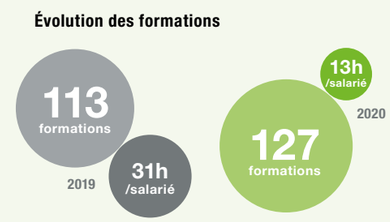

Nos métiers nécessitent une réactualisation régulière des connaissances techniques, réglementaires, et de gestion des risques de conformité. En outre, les collaborateurs d'IDIA CI suivent de plus en plus de formations dites « soft skills ».

Chaque collaborateur a suivi, en moyenne, 13 heures de formation sur l'année, une moyenne en baisse par rapport à 2019 en raison de la situation sanitaire (suppression des formations en présentiel).

4. Un bilan carbone lié aux déplacements en baisse

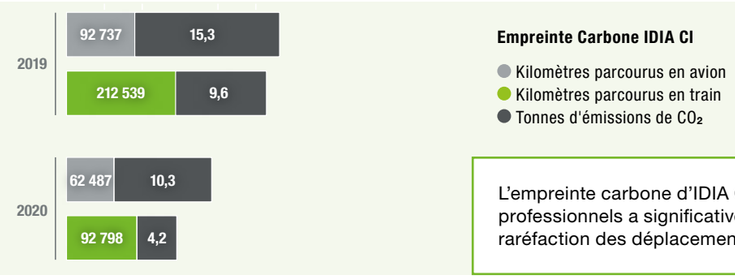

L'empreinte carbone d'IDIA CI liée aux déplacements professionnels a significativement diminué avec la raréfaction des déplacements liée à la crise sanitaire.

NOTES

IDIA
CAPITAL INVESTISSEMENT

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

12 place des États-Unis
92127 MONTROUGE CEDEX

+33 (0)1 43 23 24 24
contact@ca-idia.com

www.ca-idia.com

Impression HandiPrint entreprise adaptée, sur du papier issu de forêts gérées durablement

Document émis par IDIA – octobre 2021
SAS au capital social de € 5.000.010,00 – RCS Nanterre 508 667 094 – N° TVA intracommunautaire FR 10508667094
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le no GP-15000010
Crédits photo : Adobe Stock / istockphoto / Freepik / The Noun Project – Conception et réalisation : DIGITAG

www.ca-idia.com